

COMMUNE DE HAUTEFOND

Compte rendu du Conseil Municipal du Jeudi 20 novembre 2014

Le Conseil Municipal de la Commune de HAUTEFOND, dûment convoqué en date du Vingt quatre octobre deux mille quatorze, s'est réuni le jeudi vingt novembre deux mille quatorze, à vingt heures trente sous la présidence de Monsieur Dominique NUGUE, maire.

Etaient présents : Monsieur NUGUE Dominique, maire ;
Messieurs QUELIN Christian et BOUCHOT Gilbert, adjoints ;
Mesdames SALLIEN Delphine et VUILLEMIN Françoise ;
Messieurs GRISARD Laurent, RAY Dominique et RIZARD Emmanuel, conseillers municipaux.

Etaient absents excusés : Madame AUMEUNIER Raphaële et Messieurs EMORINE Frédéric et RAY Cyril.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents :

- Approuve le compte rendu de la séance du 11 septembre 2014.
- Approuve le projet d'enfouissement de la ligne électrique au lieu dit le Nid de la Caille prise en charge financièrement par le SYDESL.
- Demande une subvention auprès du Conseil Général de Saône et Loire au titre des amendes de police pour l'acquisition de panneaux de signalisation routière.
- Sollicite une participation pour l'agrandissement de l'atelier garage auprès de l'Etat, du Conseil Général ainsi qu'auprès de Monsieur le Sénateur au titre de sa réserve parlementaire.
- Décide de consulter plusieurs entreprises en vue d'obtenir des devis pour les travaux d'extension de l'atelier garage.
- Vote les plafonds d'autorisation des dépenses à imputer au compte 6232 Fêtes et cérémonies.
- Accepte le remboursement par la compagnie d'assurance de 860.22 €, suite au bris d'une vitre du restaurant Les 2 Tilleuls.
- Autorise Monsieur le Maire à vendre l'ancien véhicule communal au prix de 400 €.
- Vote la modification budgétaire suivante en section de fonctionnement :

- Dépenses : Article 73923 « Prélèvement FNGIR »	+ 2 500 €
- Recettes : Article 73111 « Contributions directes locales »	+ 2 500 €

Affaires et Questions diverses

- Mmes SALLIEN, VUILLEMIN, MM. NUGUE et QUELIN accueilleront les cyclistes du téléthon le 6 décembre 2014 entre 15 h 50 et 16 h à la Salle d'Animation Rurale.
- Mme POLETTE a résilié son droit de chasse.
- L'entreprise Armétal contestant sa taxe de raccordement à l'assainissement collectif, l'avis du trésorier sera sollicité.
- Suite à la réunion publique pour le Wimax, le commercial repassera dans une quinzaine de jours pour récupérer les bulletins de souscription.
- Un pacte fiscal et financier est en cours d'élaboration entre les communes et la Communauté de Communes.
- Le SMEVOM organise une journée « portes ouvertes » au centre de tri de Digoin le 29 novembre.

*Après avoir répondu à diverses questions des conseillers municipaux,
Monsieur le Maire lève la séance à vingt deux heures trente.*

*Le Maire,
Dominique NUGUE.*